

Date : 16.07.2013  
Concerne : Offre Analyses EREP

## 1. Prestations analyses EREP

EREP SA propose un suivi qui permet de détecter des dysfonctionnements du processus avant l'apparition de problèmes opérationnels et d'avoir une traçabilité du fonctionnement de l'installation.

Nos prestations comprennent :

- ▶ Caractérisation physico-chimique du milieu de digestion (pH, conductivité, pouvoir d'oxydo-réduction)
- ▶ Détermination du ratio FOS/TAC du milieu de digestion
- ▶ Suivi de la dégradation de la matière organique (MS/MO substrat - digesteur - digestat)
- ▶ Etude de la composition du biogaz
- ▶ Détection de fuites

Notre programme de suivi comporte 4 analyses par an. Les sessions d'analyses se déroulent de la manière suivante :

- ▶ Prise d'échantillons (avec l'exploitant ou fait par l'exploitant) et préparation de celui-ci
- ▶ Analyses FOS/TAC et physico-chimiques sur place
- ▶ Détection de fuites
- ▶ Analyses en laboratoire EREP
- ▶ Communication des résultats

L'exploitant est contacté à l'issue de chaque session d'analyses pour les résultats et des conseils dans l'optimisation de la gestion de son installation.

Sont inclus dans nos prestations :

- ▶ Déplacement sur le site
- ▶ Instruction initiale de l'exploitant pour l'échantillonnage
- ▶ Préparation du laboratoire mobile
- ▶ Préparation des échantillons
- ▶ Analyses précitées
- ▶ Traitement et interprétation des résultats
- ▶ Rédaction des rapports (1 rapport complet par an sur le fonctionnement de l'installation et les conseils d'exploitation).

Le remplissage et l'envoi d'un journal d'exploitation sont exclus de nos prestations. Les analyses sont réalisées sous réserve de la possibilité d'échantillonnage le jour convenu de la prestation.

## 2. Proposition financière

Notre proposition financière est basée sur une fréquence **trimestrielle** des analyses, pour une durée d'une année. Par session d'analyse jusqu'à trois échantillons pourraient être traités, pourvu qu'ils puissent être préparés et analysés en même temps. Les résultats seront présentés dans 1 rapport annuel.

Le montant forfaitaire de nos honoraires, frais d'analyses et de déplacement est de **€ 6000,- H.T.**

Aclens, le 16 juillet 2013

EREP SA